AR Prefecture

016-200054047-20240527-2024_05_27_08-DE
Reçu le 28/05/2024
Publié le 28/05/2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

CONFOLENS
Cité de Confluences

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

>>

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNE DE CONFOLENS

Effectif légal du Conseil Municipal : 27
Nombre de conseillers en exercice : 23
Présents : 16
Excusés-Absents : 07
Délégations : 02

Date de Convocation :
jeudi 16 mai 2024

Date d'affichage :
Jeudi 16 mai 2024

Le vingt-sept mai deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de CONFOLENS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du jeudi 16 mai 2024 sous la présidence de **M. DUPRÉ Jean-Noël, maire.**

Etaient présents :
M. BOUTY Philippe, Mme VILLEDARY Véronique, Mme LAMANT Marie-Line, M. LEBRET Hubert, M. PAULET Didier, M. BOOB Frédéric, Mme FOURNIER Sylvia adjoints
M. DEMONT Jean-Michel, M. GRAVELLE Alain, Mme LANDREVIE Susanne, Mme BARRY Marie-Christine, M CHOPY Laurent, Mme MANCEAU Emmanuelle, Mme SOULAT Séverine, Mme FAYET Margot, conseillers municipaux

Excusé(e)s / Absent(e)s: Mme LAFONT Cindy, Mme SIMON Sandrine, M. FELIX Gaël, M. GAULTIER Tom, M. DEVAINE Justin, M. MILLOTTE Amaury, Mme BOURDIER Elise

Délégations : M. DEVAINE Justin à M. BOUTY Philippe, M. MILLOTTE Amaury à Mme FAYET Margot

Secrétaire de séance : Mme FAYET Margot

2024/05/27
N°08

8 - Assainissement – Convention « Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de création, d'extension, de réhabilitation et de renouvellement des systèmes d'assainissement »

Monsieur Le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler l'accord cadre à bons de commande de maîtrise d'œuvre mono-attributaire de 4 ans pour les travaux de création, d'extension, de réhabilitation et de renouvellement des systèmes d'assainissement.

Il propose de confier la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à Charente Eaux qui aura en charge :
- La définition de l'étendue de la prestation,
- L'assistance à la passation de l'accord-cadre,
- Le suivi de l'accord-cadre.

Monsieur le Maire précise que la mission d'assistance donne lieu à une participation financière du maître d'ouvrage de 5 346 € T.T.C (montant forfaitaire).

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention d'assistance avec Charente Eaux pour les travaux de création, d'extension, de réhabilitation et de renouvellement des systèmes d'assainissement.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 28 mai 2024

MAIRIE de CONFOLENS (Charente)

Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens